

APE

Association des Parents d'Elèves Lycée Van Gogh - La Haye

Réunion préalable au 2ème conseil d'école 2018/2019

Lundi 11 février à 8h45, les coordinateurs du primaire de l'APE ont **rencontré le directeur** afin de préparer le 1er conseil d'école.

Nous remercions M. Silvestre pour sa disponibilité, son écoute et le dialogue constructif que nous avons eu à cette occasion.

> **Pause méridienne :**

Le directeur insiste sur le fait que chaque enfant est assis (pas forcément à la table avec tous ses copains). La salle 50 a été réorganisée afin de rendre le repas plus agréable et convivial. Le directeur note une réelle amélioration du comportement des enfants mais aussi de l'attitude des surveillants.

Les maternelles et CP déjeunent dans leur classe. Ils ont 30 minutes pour déjeuner.

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 déjeunent dans la tribune ou en salle 50. Ils ont 20 bonnes minutes pour manger (le temps de s'installer, de faire chauffer son plat si besoin). Ils sont surveillés par 2 adultes dans chaque salle.

La question sera posée au conseil d'école.

> **Travaux :**

La question de l'avancement du projet immobilier sera posée au conseil d'école.

Monsieur Barro y répondra.

> **Voyages :**

Des parents nous disent que les sorties scolaires avec nuitées représentent un coût élevé pour les familles. D'un autre côté, les familles sont contentes que des voyages soient proposés.

Nous nous posons la question de faire un sondage auprès des familles.

Une question sur l'organisation et le coût de ces voyages sera posée en conseil d'école.

> **Groupes de langue :**

Le directeur nous explique à nouveau l'organisation des cours de langue.

De la maternelle au CE1 inclus, les groupes sont réduits (en général ½ de la classe) mais il n'y a pas de groupes de niveaux.

A partir du CE2, la langue vivante 2 est introduite. Des groupes de niveaux sont instaurés pour les 2 langues dans la mesure du possible (c'est plus compliqué pour la LV2 anglais car les élèves ne sont pas assez nombreux pour faire plusieurs groupes). Les groupes de langue sont dans tous les cas réduits : moins de 20 élèves (en général une quinzaine).

> **Harcèlement – paroles blessantes :**

Cette année, l'école fait un travail sur l'égalité garçon-fille. Ce thème permet bien entendu d'aborder d'autres notions : harcèlement, consentement...

D'autre part, si un fait de harcèlement ou de parole blessante est avéré, les enseignants traitent le sujet (secondés si besoin par l'infirmière et le directeur).

> **Spectacle :**

Certains parents ont déploré le fait que les parents étaient mal installés et ne pouvaient pas voir leur enfant lors de la chorale de fin d'année. Malheureusement, le directeur nous répond qu'il n'avait pas d'autre lieu pour organiser ce concert. Il attend que le théâtre soit rénové et agrandi.

Pour les spectacles de fin d'année, il y aura moins de classes concernées à chaque fois, les parents seront donc mieux reçus.

> **Liste de fournitures scolaires :**

Nous demandons au directeur de bien vouloir dire aux enseignants qui font la liste des fournitures de préciser les magasins où les familles peuvent acheter les fournitures si ce sont des fournitures particulières (par exemple, le cahier de dessin en maternelle que l'on trouve chez Hema). De même, il ne faut peut-être pas imposer un nombre de pages mais une fourchette (par exemple, entre 60 et 80 plutôt que 60 exactement).